Université du Québec en Outaouais

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal

Quatre-vingt-sixième réunion
tenue le mercredi 3 avril 2013,
au local C-1309 du Pavillon Alexandre-Taché.

Confirmé le 14 mai 2013

Procès-verbal de la quatre-vingt-sixième réunion de la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le mercredi 3 avril 2013 à 9 h au local C-1309 du Pavillon Alexandre-Taché et via visioconférence au local J-2110 à Saint-Jérôme.

ASSEMBLÉE DU 3 AVRIL 2013

	PRÉSENT	ABSENT
Président		
Landry, Marc Doyen des études	X	
Membres		
Baaziz, Nadia Professeure, Département d'informatique et d'ingénierie	X	
Boucher, Jacques Professeur, Département de travail social	X	
Briand, Louise Professeure, Département des sciences comptables		X
Daigneault, Ginette Professeure, École multidisciplinaire de l'image	X	
Greenman, Paul Professeur, Département de psychoéducation et de psychologie		X
Laberge, Martin Professeur, Département des sciences sociales	X	
Lefrançois, David Professeur, Département des sciences de l'éducation	X (visioconférence Saint-Jérôme)	
Bédard, René Chargé de cours, Département des sciences de l'éducation		X
Gilbert, Luce Chargée de cours, Département d'études langagières	X	
Observateurs		
Tessier, Pierre Registraire		X
Godon, Daniel Directeur, Service de la bibliothèque	X *(quitte à 9 h 30)*	
Latulippe, Simon Coordonnateur, Décanat des études		X
Invitée		
Chénier, Lucie Agente de recherche, Décanat des études	X	

Secrétaire

Lapointe, Geneviève Agente de recherche Décanat des études	X

Le président de la sous-commission des études, M. Marc Landry, doyen des études, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 9 h 03.

Sur proposition de monsieur Jacques Boucher appuyée par madame Luce Gilbert, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2- Adoption du procès-verbal de la quatre-vingt-cinquième réunion

3- Affaires découlant de la dernière réunion

4- Dossier d'évaluation des programmes de maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines avec mémoire (3898) et avec essai (3896)

5- Dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en sciences sociales : majeure en science politique (6120), majeure en sociologie (6140), majeure en communication (6960), majeure en histoire (6850)

6- Période d'information et questions diverses

7- Prochaine réunion et levée de l'assemblée

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-CINQUIÈME RÉUNION

Le texte du procès-verbal est corrigé de la manière suivante :

- Page 5, premier point, troisième ligne, on remplace «su» par «au».

Sur proposition de monsieur Martin Laberge appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre-vingt-cinquième réunion de la SCÉ, sous réserve de la modification apportée en séance.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA DERNIÈRE RÉUNION

On informe l'assemblée que la commission des études a approuvé le projet de certificat en gestion et évaluation immobilières. Quant au projet de MBA en gestion appliquée, la commission des études souhaite que la dimension recherche soit retravaillée avant d'approuver le projet.

4. DOSSIER D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE MAÎTRISE EN RELATIONS INDUSTRIELLES ET EN RESSOURCES HUMAINES AVEC MÉMOIRE (3898) ET AVEC ESSAI (3896)

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la sous-commission des études eu égard au dossier d'évaluation des programmes de maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines avec mémoire (3898) et avec essai (3896).

Le doyen résume brièvement les points saillants du dossier.

L'assemblée note que la section se rapportant à la pertinence sociale du programme fait état de la question en regard de tous les cycles confondus et non pas précisément en fonction de l'apport que constituent des études de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines. Il aurait été intéressant d'en lire davantage sur cette dimension.

On note d'autre part à quelques endroits dans le texte, des références aux termes «baccalauréat» et «certificat» quand on devrait plutôt lire «maîtrise». Il est également précisé que le rapport rédigé par les experts est soumis dans sa version originale.

En regard des informations fournies sur les programmes, notamment sur l'offre de cours, la sous-commission des études s'interroge sur l'impact que peut avoir le nombre de cours optionnels du programme sur la rétention de la clientèle. On se questionne également sur la tension entre les différentes composantes du programme et s'il ne serait pas plus judicieux d'en faire deux programmes distincts, un avec une orientation dite plus professionnelle et l'autre avec une dimension plus critique, de type recherche.

À la lumière des recommandations contenues dans le dossier d'évaluation, on souhaite qu'elles soient mises en œuvre en tenant compte des ressources déjà existantes afin d'éviter le dédoublement de services déjà existants au sein de l'Université.

L'assemblée constate également que le rapport d'autoévaluation fait état, chez les étudiants et les diplômés, de critiques quant à la dimension pédagogique, mais qu'il n'y a aucune recommandation en ce sens.

Considérant que la résolution du comité de programme de deuxième cycle en relations industrielles et en ressources humaines n'est pas jointe au dossier, le président de l'assemblée en fait la lecture à partir de la version électronique qu'il a en sa possession.

L'assemblée suggère de ne pas émettre de recommandation supplémentaire au dossier d'évaluation qui lui est présenté, mais de faire cheminer le projet avec les suggestions et les réflexions émises en séance afin que les personnes concernées puissent en prendre connaissance.

Sur proposition de monsieur Jacques Boucher appuyée par madame Ginette Daigneault, les membres conviennent à l'unanimité de confirmer que le dossier d'évaluation satisfait les exigences de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et de recommander à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation périodique des programmes de maîtrise en relations industrielles et en ressources humaines avec mémoire (3898) et avec essai (3896) (résolution 86-SCE-206).

5. DOSSIER D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES DE PREMIER CYCLE EN SCIENCES SOCIALES : MAJEURE EN SCIENCE POLITIQUE (6120), MAJEURE EN SOCIOLOGIE (6140), MAJEURE EN COMMUNICATION (6960), MAJEURE EN HISTOIRE (6850)

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la sous-commission des études eu égard au dossier d'évaluation des programmes de premier cycle en sciences sociales : majeure en science politique, majeure en sociologie, majeure en communication et majeure en histoire.

Un membre souhaite s'abstenir des délibérations en raison d'un conflit d'intérêts. L'assemblée invite ce dernier à demeurer présent lors des discussions et déclare ne ressentir aucun malaise face à sa présence.

Le doyen résume brièvement les points saillants du dossier.

L'assemblée formule une seule question dans le but de mieux comprendre la distinction entre un baccalauréat spécialisé et un baccalauréat avec majeure et mineure.

Les membres signalent quelques coquilles et quelques fautes d'orthographe.

L'assemblée tient également à souligner la clarté et la qualité du dossier.

Sur proposition de madame Luce Gilbert appuyée par monsieur Jacques Boucher, les membres conviennent à l'unanimité de confirmer que le dossier d'évaluation satisfait les exigences de la Politique concernant l'évaluation des programmes à l'Université du Québec en Outaouais et de recommander à la commission des études de recevoir le dossier d'évaluation périodique des programmes de premier cycle en sciences sociales :

majeure en science politique (6120), majeure en sociologie (6140), majeure en communication (6960), majeure en histoire (6850) (résolution 86-SCE-207).

6. PÉRIODE D'INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Le président informe l'assemblée que l'UQO a obtenu récemment les approbations nécessaires permettant l'ouverture du programme de maîtrise en enseignement secondaire de même que le volet secondaire et jeunes adultes menant au baccalauréat en adaptation scolaire.

7. PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La prochaine rencontre sera déterminée ultérieurement par consultation électronique.

Sur proposition de madame Nadia Baaziz, la séance est levée à 10 h 10.

Le président

La secrétaire